

## **AAP SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE INNOVANTE, CIRCULAIRE ET À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL (ECONUM)**

### **Description**

Cet AAP a pour objectif de **favoriser l'innovation pour une économie circulaire dans le secteur du numérique** afin de promouvoir l'écoconception, la sobriété et l'allongement de la durée de vie des solutions numériques.

Il vise ainsi à soutenir les projets qui apparaîtront les plus innovants pour favoriser le développement d'une filière numérique écoresponsable. Ces projets devront s'inscrire dans au moins un des trois piliers suivants :

- pilier « écoconception » (fabrication de produits ou services)
- pilier « réemploi / reconditionnement » (allongement de vie d'un produit)
- pilier « modèles de production responsables » (« économie de la fonctionnalité » et « low tech »)

Coût total du projet : de 300 K€ à 5 M€

Durée du projet : 36 mois maximum

### **Calendrier de mise en oeuvre**

**Date d'ouverture** : 04/07/2023

**Date de clôture** : 31/05/2024 (12 heures)

**Dates de relève** :

- 29/11/2023 (12 heures)
- 31/05/2024 (12 heures)

### **Bénéficiaires**

Entreprises, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, laboratoires, collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics

### **Lien**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230418/soutien-developpement-dune-economie-numerique-innovante-circulaire-a>

### **Contact départemental**

[sp-france2030@tarn.gouv.fr](mailto:sp-france2030@tarn.gouv.fr)